

# **L'ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE EN ILE DE FRANCE, L'EXEMPLE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS**

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France  
15, rue Falguière - 75740 PARIS CEDEX 15

Tél. : 01 53 85 77 40 - Fax : 01 53 85 76 02 – <http://www.iaurif.org>

Directeur Général : François Dugény

Département Économie et Développement Local – Directrice : Anne Marie Roméra

Dossier réalisé par Pascale Leroi (chef de projet), Carine Camors, Sylvie Lartigue, avec la collaboration de Laurent Davezies (Observatoire de l'Economie et des Institutions locales IUP, Université de Paris XII),

Cartographie : Pascale Guéry

© IAURIF - 6.03.019 –mai 2005-



## SOMMAIRE

Préambule .....	5
Introduction.....	7
Les dynamiques de développement dans le Parc naturel régional.....	9
du Vexin français .....	9
L'analyse des revenus des résidents.....	9
Une forte composante résidentielle .....	10
Une fraction d'un bassin d'emploi plus large.....	12
Loisirs et tourisme : des fonctions secondaires.....	13
Un secteur attractif pour les ménages en activité .....	14
La population augmente de façon modérée.....	14
Une population relativement jeune .....	15
Une croissance qui s'accompagne d'une forte évolution sociale.....	16
Le nombre de titulaires de revenus augmente .....	17
Une population en moyenne aisée .....	18
Une base productive peu élevée .....	20
Une croissance régulière des emplois .....	22
Une progression des emplois qualifiés .....	25
Une forte progression des emplois domestiques, un taux de couverture faible.....	26
Conclusion.....	29
L'Île de France : un développement moins axé sur les revenus résidentiels qu'en province .	29
Le Vexin : un contre exemple francilien .....	29
Un potentiel de développement pour le territoire du Vexin ... et ses voisins .....	31
Pour en savoir plus.....	33
ANNEXE :graphiques et tableaux.....	34



## PRÉAMBULE

Les études sur l'économie de l'Ile de France mettent souvent en avant les activités « phares » de la région, les activités qui créent de la valeur ajoutée, exportent, emploient des actifs hautement qualifiés et contribuent ainsi au positionnement international de la métropole. Or, tout un pan de l'économie régionale entre dans une autre logique, répondant essentiellement aux besoins de la population et des entreprises locales. Basée sur un développement endogène des territoires, cette économie est globalement moins exposée aux retournements de la conjoncture internationale et créatrice d'emplois, notamment domestiques. A une période où se décèlent des signes de fragilité dans le système économique régional (dépendance du système face à la conjoncture internationale, montée du chômage en Ile de France, vulnérabilité de l'écosystème) il est apparu intéressant de se pencher sur ce potentiel.

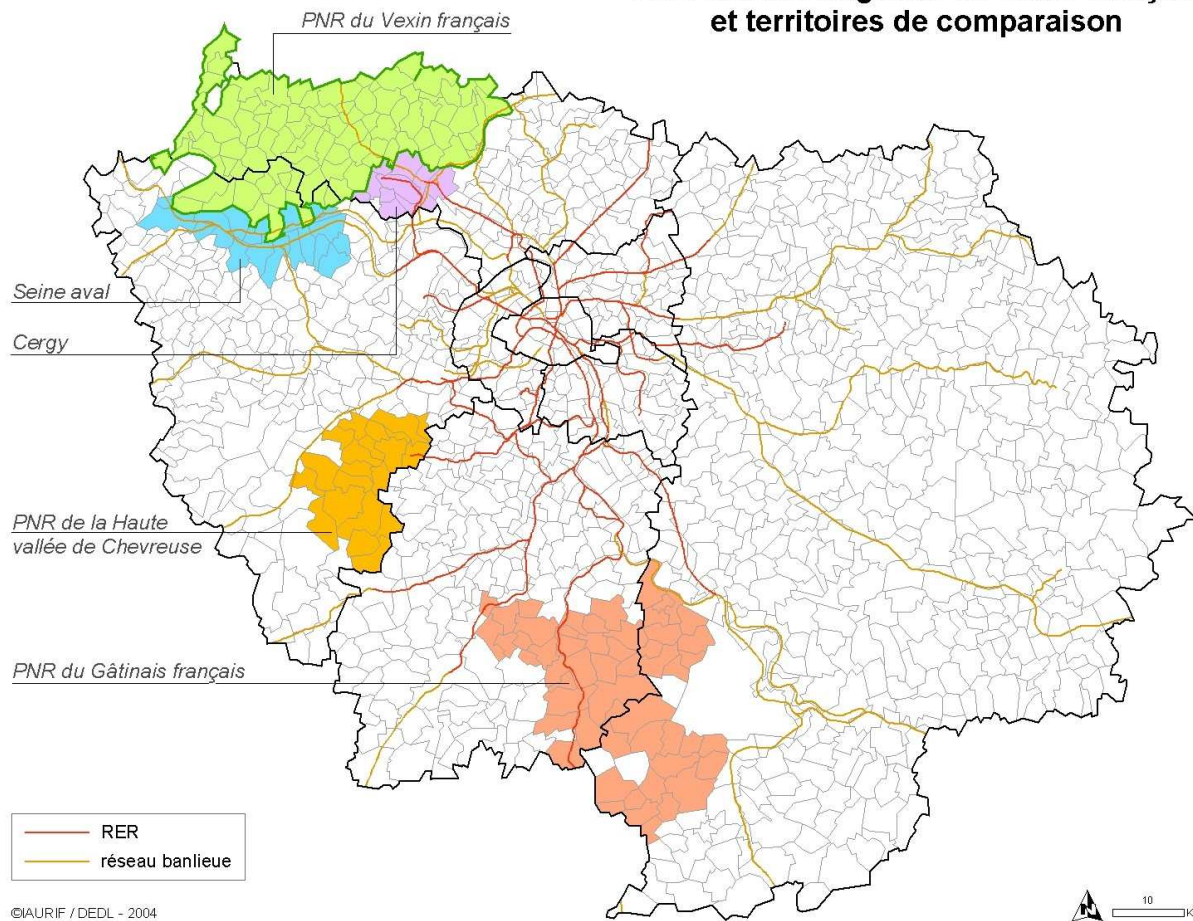
L'approche menée ici, avec la collaboration de Laurent Davezies (Université Paris XII), sur la base de ses travaux sur l'économie résidentielle, considère que le moteur du développement d'un territoire est constitué de flux de revenus qui viennent l'irriguer de l'extérieur et de la circulation locale de ce revenu. Les flux de revenus détenus par les personnes « présentes » sur un territoire, résidents et touristes, sont alors essentiels dans un enjeu du développement territorial où il s'agit davantage de capter des richesses que d'en créer. Un enjeu d'autant plus important que la dissociation des territoires de consommation et des territoires de production s'amplifie, du fait de la mobilité, de la fragmentation des lieux de travail, et plus globalement de la dynamique de métropolisation.

Cette approche intègre tous les revenus sur lesquels un territoire peut s'adosser : l'économie « productive » mais aussi les revenus issus d'une « base » résidentielle. Elle apporte une vision complémentaire à une vision plus classique axée sur la sphère productive comme seul facteur de développement.

En Ile-de-France, le modèle global de développement est beaucoup plus assis sur des revenus liés aux activités productives marchandes en compétition et sur les revenus publics et beaucoup moins sur les « revenus résidentiels ». Dans ce contexte, l'étude porte sur le Parc naturel régional du Vexin français, un territoire constitué, rural, en croissance démographique, en comparaison

avec d'autres secteurs géographiques franciliens, dans l'idée de mettre en évidence un développement économique lié à l'attractivité résidentielle et touristique et à la qualité de l'environnement.

### Parc Naturel Régional du Vexin français et territoires de comparaison



## INTRODUCTION

Le Parc naturel régional du Vexin français, créé en 1995, comprend aujourd'hui 94 communes dont 77 sont localisées dans le département du Val d'Oise et 17 dans celui des Yvelines. Une révision de la charte est engagée pour renouveler le classement en « Parc naturel régional », obtenu pour une durée de 10 ans.

Territoire essentiellement rural, sa création s'est faite sur des enjeux de préservation des espaces naturels et agricoles, face à des pressions foncières importantes dues notamment au projet de développement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise.

Cette étude a pour objectif de présenter une approche de la dynamique socio-économique du Parc naturel régional du Vexin français sur la base de l'analyse des revenus des ménages résidant sur son territoire et sur l'identification de critères majeurs qui fondent l'économie résidentielle.

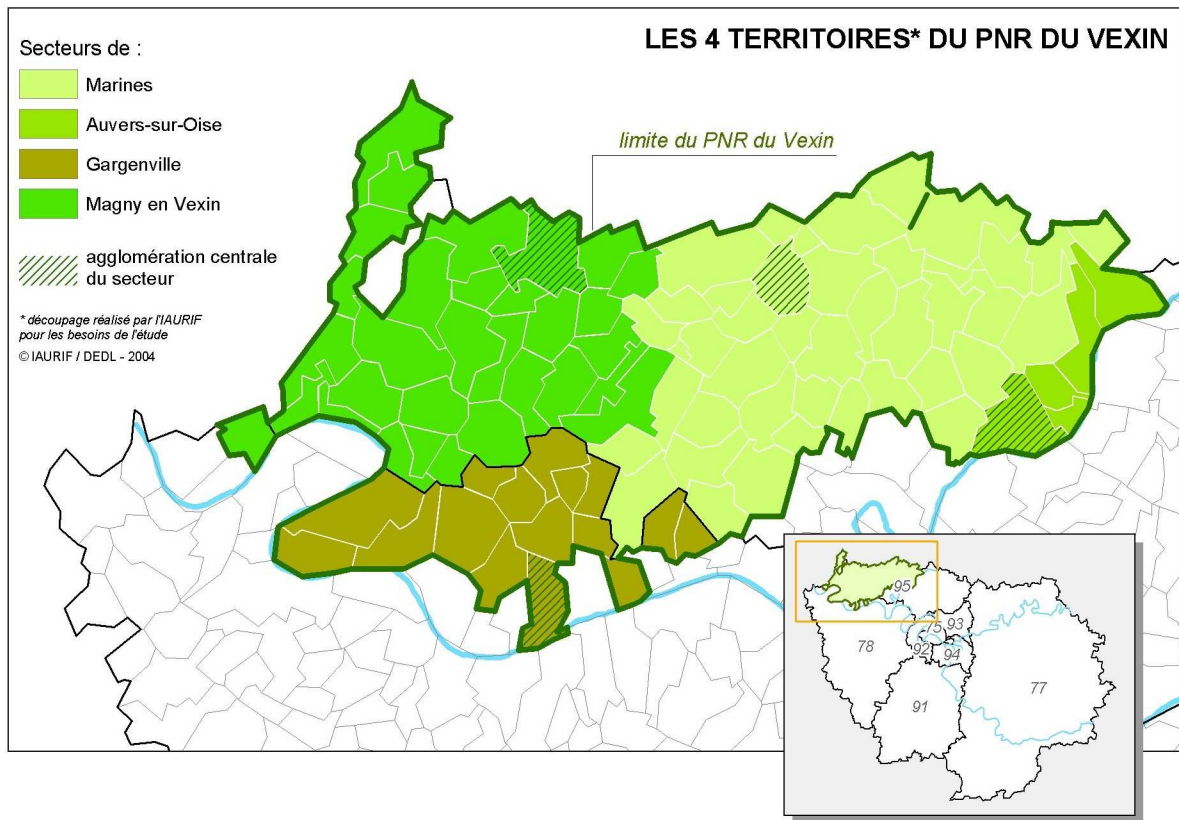
L'analyse intègre des éléments de comparaison avec d'autres espaces géographiques :

- deux autres Parcs naturels régionaux : le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse, le Parc du Gâtinais français;
- deux espaces géographiques situés aux portes du PNR : le périmètre de l'ex-ville nouvelle de Cergy-Pontoise (noté Cergy), le territoire Seine Aval (soit le territoire inscrit comme site stratégique au Schéma Directeur de la Région Ile de France de 1994 « vallée de Seine Aval ») ;
- trois territoires de contexte : Val d'Oise, Ile de France et province (ou moyenne des aires urbaines françaises suivant les tableaux).

Par ailleurs pour préciser certains constats, un découpage du Parc naturel régional du Vexin<sup>1</sup> français en 4 zones a été déterminé par les auteurs pour les besoins de l'étude. Il se compose de deux secteurs sous influence urbaine : le secteur d'Auvers-sur-Oise et le secteur de Gargenville et de deux secteurs en milieu rural : le secteur de Marines et le secteur de Magny-en-Vexin.

---

<sup>1</sup> Pour alléger la lecture, il est fait référence au « Parc du Vexin » ou au « Vexin pour nommer le Parc naturel régional du Vexin Français, de même (Parc de) Chevreuse ou (Parc du) Gâtinais pour les deux autres parcs.





## **LES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS**

Parmi les 94 communes composant le Parc naturel régional du Vexin français, la grande majorité sont des communes rurales de moins de 2500 habitants. Deux communes rurales importantes, Magny-en-Vexin et Marines structurent leur environnement proche. Enfin, on compte neuf communes sous influence urbaine forte. Au recensement de la population de 1999, on dénombrait pour les 94 communes du Parc 85 300 habitants et 20 000 emplois. Depuis une vingtaine d'année, la structure sociale du Parc a évolué vers une plus forte proportion de cadres et de professions intermédiaires parmi les habitants. Sur les dix dernières années (1990-1999), la croissance de la population et des emplois, soit 7 400 habitants et 1 700 emplois supplémentaires, s'est faite proportionnellement aux effectifs au même rythme (respectivement + 9,5% et + 9,2%), conservant au territoire une forte orientation sur sa vocation résidentielle.

### **L'analyse des revenus des résidents**

Une partie des économies locales repose sur les revenus injectés par les ménages qui stimulent un secteur domestique correspondant aux biens et services vendus localement (commerce de proximité, réparation, enseignement, services personnels et domestiques,...). Ce potentiel est plus ou moins important selon les caractéristiques sociales et démographiques du secteur (catégories socioprofessionnelles, taille et composition des ménages, activité féminine), et fonctionnelle (zone productive, zone touristique, zone résidentielle) ; il est plus ou moins utilisé selon l'offre de services disponibles sur place (commerce, services, structure hôtelière, artisanat, équipements) et la propension des personnes à consommer sur place.

L'analyse de l'économie résidentielle du PNR consiste à décomposer les revenus des ménages résidant dans le Parc en 4 bases : la base productive privée, les salaires publics, la base résidentielle et la base sociale (cf. encadré page suivante). Ces revenus proviennent du travail (salaires, bénéfices) et du capital, mais aussi des revenus des retraites, allocations et prestations sociales.

### **Encadré méthodologique**

Le travail proposé consiste à décomposer le total des **revenus des ménages résidant dans le territoire** en quatre parts: (i) les revenus liés à une activité "basique" privée, c'est-à-dire à une activité du territoire produisant des biens et des services vendus à l'extérieur (ces secteurs seront identifiés sur la base de coefficients de localisation des 220 secteurs de la NAF), (ii) les revenus "basiques" publics, correspondant à des salaires d'employés du secteur public, (iii) les revenus "basiques" résidentiels, correspondant [a] aux revenus amenés dans la zone par ceux de ses actifs qui sont employés à l'extérieur, [b] aux pensions de retraites, [c] aux dépenses touristiques dans la zone (d'après les données du Ministère du Tourisme et les données locales disponibles) et (iv) les revenus sociaux, correspondant aux prestations de chômage, allocations familiales, remboursements de santé, minima sociaux.

L'analyse porte sur 1999, pour des raisons de disponibilité statistique. Les données mobilisées sont celles de la DGI (revenu, structure du revenu départemental), de l'Unedic (emploi salarié privé), de l'Insee (population active, emplois, analyse des navettes...), du Ministère du Tourisme (dépenses des touristes), du ministère des Affaires Sociales (prestations sociales non soumises à l'IRPP).

*Source : Laurent Davezies*

### **Une forte composante résidentielle**

La répartition des revenus sur le Parc naturel régional du Vexin français montre une prédominance de la base résidentielle (salaires importés d'autres lieux, retraites, dépenses touristiques). Celle-ci représente 76% des revenus des ménages vexinois, loin devant la base productive privée (10%), les salaires du public (5%) ou la base sociale (9%).

Pour un indice 100 correspondant à la moyenne des régions urbaines françaises, la base résidentielle est de 178 dans le Vexin français où elle est largement portée par la part des salaires importés d'autres lieux (indice 491) loin devant les dépenses touristiques (indice 162) ou les revenus basiques liés aux retraites (indice 77).

Le profil du PNR est largement influencé par le contexte francilien (tous les territoires de comparaison choisis en Ile de France se positionnent de la même façon en dessous ou au dessus de la moyenne des aires urbaines françaises). La part du basique productif privé est plus importante dans les territoires « portes » (Cergy-Pontoise et Seine-Aval) (indice 67 à Cergy, 73 à Seine Aval) que sur le Vexin français lui-même (indice 43). Ce dernier présente davantage de similitudes avec les autres Parcs naturels régionaux se positionnant souvent dans une situation «intermédiaire». La part des salaires importés par les résidents est plus forte sur le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse que dans le Vexin français (indice 534 pour indice 491) et la base

sociale plus faible (indice 56 pour 67), en liaison avec un profil social plus élevé des habitants du Parc de la Haute Vallée Chevreuse. En revanche, la part du productif privé est inférieure dans le Vexin français à celle des deux autres Parcs naturels régionaux considérés.

### Estimation des différents éléments du revenu basique en 1999 en % et en comparaison de la moyenne des aires urbaines

	(en structure, en %)		(en indice, 100 = moyenne AU)				
	Aires urbaines fr. moyenne	Vexin	Vexin	Chevreuse	Gâtinais	Cergy	Seine Aval
Salaires basiques privés	14,8%	2,4%	16	16	17	71	66
Bénéfices industriels et commerciaux*	3,3%	2,8%	83	83	91	36	65
Bénéfices non commerciaux	1,4%	1,9%	136	155	121	176	213
Bénéfices agricoles	0,6%	0,5%	83	17	187	11	16
Revenus. Cap. Mob +1/4 foncier + autres	3,4%	2,5%	74	117	76	43	66
<b>Total basique productif privé</b>	<b>23,6%</b>	<b>10,2%</b>	<b>43</b>	<b>48</b>	<b>47</b>	<b>67</b>	<b>73</b>
<b>Salaires basiques publics</b>	<b>21,1%</b>	<b>5,4%</b>	<b>26</b>	<b>24</b>	<b>27</b>	<b>47</b>	<b>65</b>
Salaires résidentiels importés d'autres lieux d'emploi,	8,7%	42,6%	491	534	411	612	300
Revenu basique des retraites dans commune MF99	25,5%	19,6%	77	77	79	33	84
Dépenses touristes 2001 **	8,5%	13,7%	162	123	235	51	137
<b>Total base résidentielle</b>	<b>42,6%</b>	<b>75,9%</b>	<b>178</b>	<b>179</b>	<b>177</b>	<b>154</b>	<b>138</b>
Prestations de chômage de la commune	2,2%	1,3%	58	42	45	67	88
Prestations familiales du régime général et MSA	3,7%	3,2%	85	72	76	86	86
Aide sociale relevant de l'Etat	0,2%	0,1%	35	23	30	84	99
Remboursement de soins de santé divers régimes	5,1%	3,8%	73	63	69	65	79
montant calculé de minimum vieillesse	0,5%	0,2%	33	29	35	15	46
Montant RMI (revenu minimum d'insertion)	0,9%	0,1%	10	7	9	24	42
<b>Total base sociale</b>	<b>12,7%</b>	<b>8,5%</b>	<b>67</b>	<b>56</b>	<b>61</b>	<b>67</b>	<b>79</b>
<b>Base Totale</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : calcul des auteurs (MF99 sauf RMI (MF 1996) et Min vieillesse (MF 1995) et aide sociale (MF 1994)

AU : Aires urbaines françaises, moyenne

\*Considérés comme intégralement basiques

\*\* (prorata 1/2 res second 1/2 unedic tourisme)

Cette première approche montre un territoire résidentiel, attractif pour des personnes en activité. Inclus dans un bassin d'emploi plus large que son périmètre, le PNR du Vexin fonctionne sur une très forte proportion de salaires importés d'autres lieux d'emploi, beaucoup plus que sur les revenus liés aux retraites ou aux dépenses touristiques. Cette appartenance au système métropolitain francilien suggère une certaine dépendance du territoire de l'activité économique

extérieure et une consommation non négligeable hors du périmètre, sur le lieu de travail ou sur le trajet domicile-travail en particulier.

### **Une fraction d'un bassin d'emploi plus large**

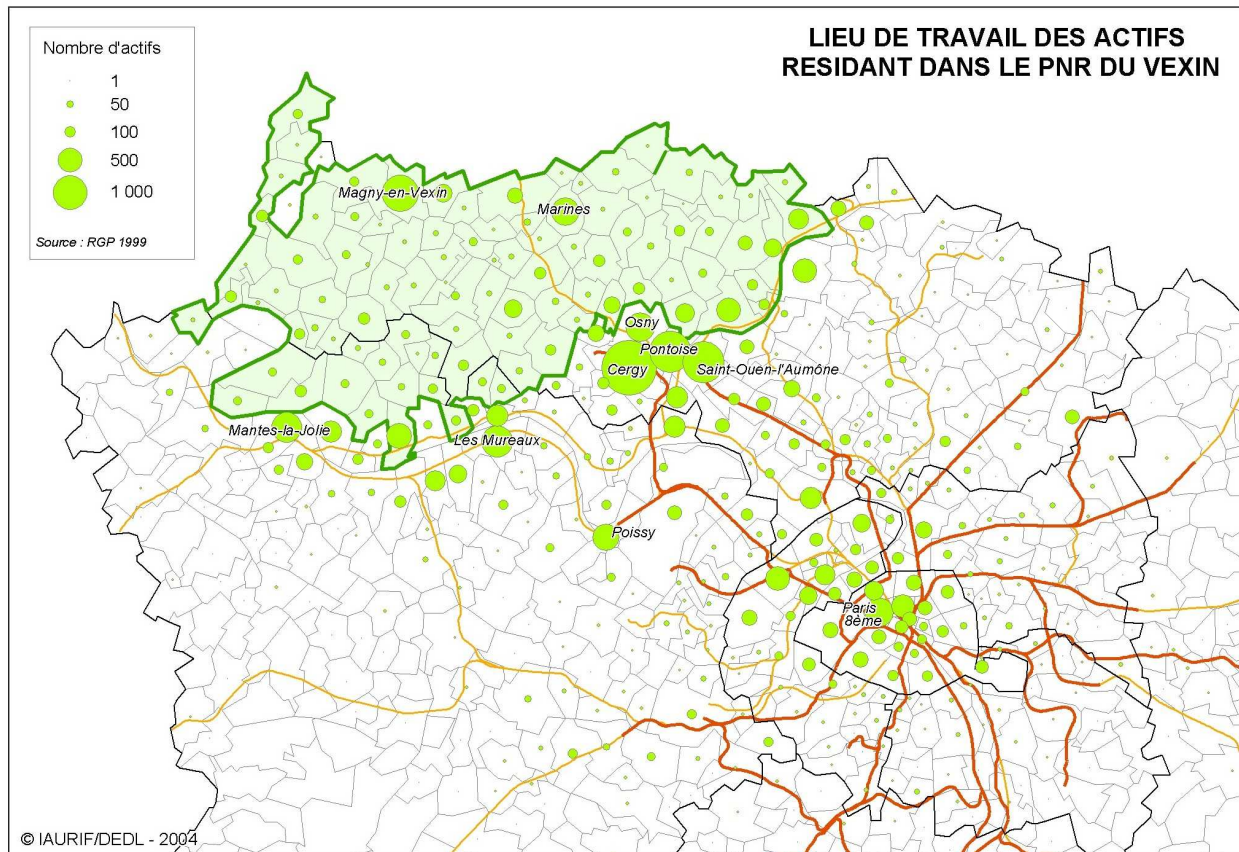
Le PNR fait partie d'un marché du travail régional vaste, centré sur l'agglomération économique centrale et les pôles de grande couronne. Les 40 000 actifs du Vexin travaillent principalement à Cergy-Pontoise, Paris, puis dans le nord des Hauts de Seine et l'ouest de Paris, les communes limitrophes de Seine Aval, Poissy, et enfin dans le PNR lui-même (Marines, Magny, Auvers-sur-Oise,...).

Sur la période 1990-1999, les échanges entre lieu de travail et lieu de résidence se développent dans toutes les zones étudiées (Parcs naturels régionaux, Cergy, Seine Aval). Dans le PNR, la part des actifs sortants mais aussi celle des actifs entrants augmentent. Le PNR se situe dans une situation intermédiaire entre Chevreuse et le Gâtinais pour l'ampleur des migrations alternantes et globalement il est « moins déficitaire » en 1999 qu'en 1990.

Trois quarts des actifs qui résident dans le PNR travaillent à l'extérieur. Les revenus liés aux salaires des actifs occupés proviennent donc largement de lieux d'emploi extérieurs au PNR. Le poste « salaires résidentiels importés d'autres lieux » est un élément majeur de la base résidentielle (35,6% du total de la base)

Plus de la moitié des emplois du PNR sont occupés par des actifs résidant hors du territoire. Le Vexin est davantage un lieu de résidence qu'un lieu d'emploi et le contraste est particulièrement accentué pour les cadres. Ils travaillent plus à l'extérieur que les autres catégories (84 %), et moins de cadres viennent travailler dans le PNR.

→ tableau en annexe



### Loisirs et tourisme : des fonctions secondaires

Le nombre de résidences secondaires se réduit entre 1990 et 1999 (-2,7%), phénomène typique des zones rurales rattrapées par la péri urbanisation : les résidences secondaires se transforment en résidences principales. Cette évolution renforce la fonction résidentielle du Vexin. La vocation touristique est moins affirmée comparée à la fonction résidentielle. Les dépenses touristiques entrent pour une part faible dans la base résidentielle (indice 51 pour une base 100). La part des dépenses touristiques (estimation basée sur les emplois du tourisme et sur les résidences secondaires) est moyenne (162 pour une moyenne de 100 dans les aires urbaines) avec un indice inférieur à celui du Gâtinais mais supérieur à celui de Chevreuse.

### **Un secteur attractif pour les ménages en activité**

Le Parc naturel régional du Vexin français se situe dans la partie rurale de la région francilienne, aux limites de l'agglomération économique<sup>2</sup> francilienne. Sa vocation économique historique est l'agriculture, relayée par d'autres activités productives (transports, construction et plus récemment tertiaires, commerces, services à la personne). L'attractivité de ce territoire basé sur sa richesse patrimoniale et naturelle, a été renforcée par le classement de la zone en Parc naturel régional. L'équilibre quantitatif entre les emplois et les actifs évolue très peu, et à plutôt tendance à baisser dans les communes rurales importantes (Magny-en-Vexin et Marines) entre 1990 et 1999.

### **La population augmente de façon modérée**

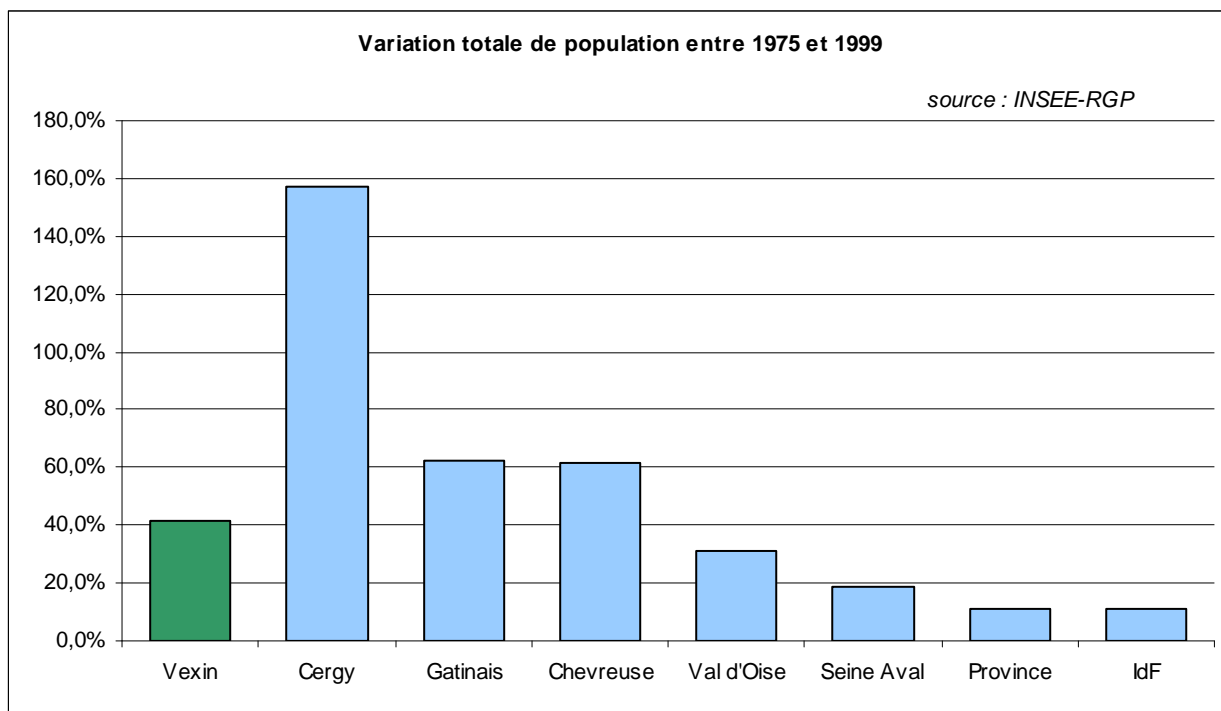
Dans un contexte régional de croissance de population en grande couronne, les Parcs naturels régionaux sont des secteurs géographiques attractifs pour les ménages. Ainsi, sur la période 1975-1999, la croissance de population du PNR du Vexin (+41%) est supérieure à la croissance moyenne en Ile de France et dans le Val d'Oise. Ce sont aussi des secteurs qui subissent de fortes pressions urbaines et qui « contiennent » volontairement leur croissance. L'évolution démographique est plus régulière sur le PNR que sur les deux autres Parcs qui connaissent une période de forte hausse entre 1975 et 1990 et elle est cependant inférieure sur l'ensemble de la période 1975-1999. A ce titre, le taux d'accroissement de population du PNR est conforme aux objectifs fixés par sa charte<sup>3</sup>. Aux limites du Vexin, la croissance de la ville nouvelle de Cergy Pontoise est largement supérieure.

Cependant, le PNR connaît une érosion brutale de ce solde migratoire sur la dernière période inter censitaire. A partir de la période 1990-1999, fait nouveau, la croissance du Vexin repose plus sur la croissance naturelle (en hausse par rapport à 1982-1990) que migratoire. Cette évolution naturelle est cependant inférieure à la moyenne de l'Ile de France. Comme sur les deux autres Parcs, le solde migratoire du Vexin demeure positif sur la période 1990-1999 à l'inverse de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, du Val d'Oise et de l'Ile de France, dénotant l'attractivité particulière de cet espace.

---

<sup>2</sup> Zone de communes contiguës de plus de 5000 emplois et de plus de 5 emplois à l'hectare d'urbain construit.

<sup>3</sup> Source : Contribution à l'évaluation territoriale du Parc naturel régional du Vexin français, IAURIF, janvier 2004. (document de travail-258 pages).



A l'intérieur du PNR, le secteur rural de Magny a la plus forte croissance de population sur la période 1975-1999. Dans un contexte de ralentissement du solde migratoire sur l'ensemble du Parc, le solde migratoire demeure élevé sur le secteur de Magny sur la période 1990-1999 (+10 %) et largement supérieur au solde naturel. Le solde naturel est stable à Gargenville et augmente partout ailleurs. Le secteur d'Auvers-sur-Oise (secteur sous influence urbaine) a le taux naturel maximal (+5%) celui-ci étant supérieur au solde migratoire (+1,8%).

→ tableau en annexe

### **Une population relativement jeune**

Plus d'un quart des habitants du PNR ont moins de 19 ans (28%), une proportion supérieure à la moyenne du Val d'Oise et à celle de l'Île de France ainsi qu'aux deux autres Parcs naturels régionaux. Les secteurs de Marines et Gargenville ont une proportion de jeunes supérieure à la moyenne du PNR. Le vieillissement de la population (attendue compte tenu du contexte francilien) est peu perceptible sur le Parc. Cependant on note une forte progression du nombre

d'habitants du Vexin âgés de 45 à 55 ans et de leurs enfants, tandis que la part de jeunes ménages avec enfants en bas âge, (maternelle) est inférieure à la moyenne régionale<sup>4</sup>.

La proportion de plus de 60 ans est dans le PNR de l'ordre de la moyenne régionale (16%) et elle est un peu moins élevée que dans les autres Parcs naturels régionaux. Dans les territoires limitrophes (Seine aval et Cergy), elle est beaucoup plus faible. Les secteurs du PNR où les personnes âgées sont les plus présentes sont Magny (38,5% des habitants ont plus de 75 ans) et Gargenville.

→ tableau en annexe

### **Une croissance qui s'accompagne d'une forte évolution sociale**

Le nombre de professions intermédiaires et de cadres progresse beaucoup plus que celui des ouvriers et des employés. Le nombre d'agriculteurs et les commerçants, chefs d'entreprise et artisans diminue. Le PNR creuse l'écart avec le Val d'Oise pour les cadres, la croissance est proportionnellement très élevée. Malgré cet « embourgeoisement », le PNR conserve un profil moins sélectif que celui de Chevreuse où la proportion de cadres est de 33% (18,5% dans le Vexin) et l'augmentation plus forte.

La progression, certes faible, du nombre d'ouvriers et d'employés dans le PNR est originale dans le contexte départemental et régional. Cependant, le poids de cette catégorie diminue dans tous les secteurs (de près de 4 points sur l'ensemble du Parc), y compris sur le secteur de Magny-en-Vexin malgré une progression notable des effectifs. Gargenville est le secteur où la proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures progresse le plus, le secteur d'Auvers-sur-Oise celui où elle est maximale. Enfin la part des agriculteurs est partout en régression, notamment dans les secteurs les plus ruraux (Marines et Magny). De même, le recul de la catégorie artisans, commerçants, chefs d'entreprise, est généralisé et il est plus marqué sur le secteur d'Auvers-sur-Oise (mais son poids demeure important).

Plus de 70 % des actifs occupés supplémentaires résidant dans le PNR sont des femmes. La croissance de l'activité féminine en Ile de France sur la période 1990-1999 a largement bénéficié à cet espace géographique en croissance démographique et intermédiaire sur le plan social. La croissance est cependant moins importante que dans le Gâtinais, un peu supérieure à celle de Chevreuse mais nettement supérieure à la croissance moyenne en Ile de France, et à celle du

---

<sup>4</sup> Source : Contribution à l'évaluation territoriale du Parc naturel régional du Vexin français, IAURIF, janvier 2004. (document de travail-258 pages).

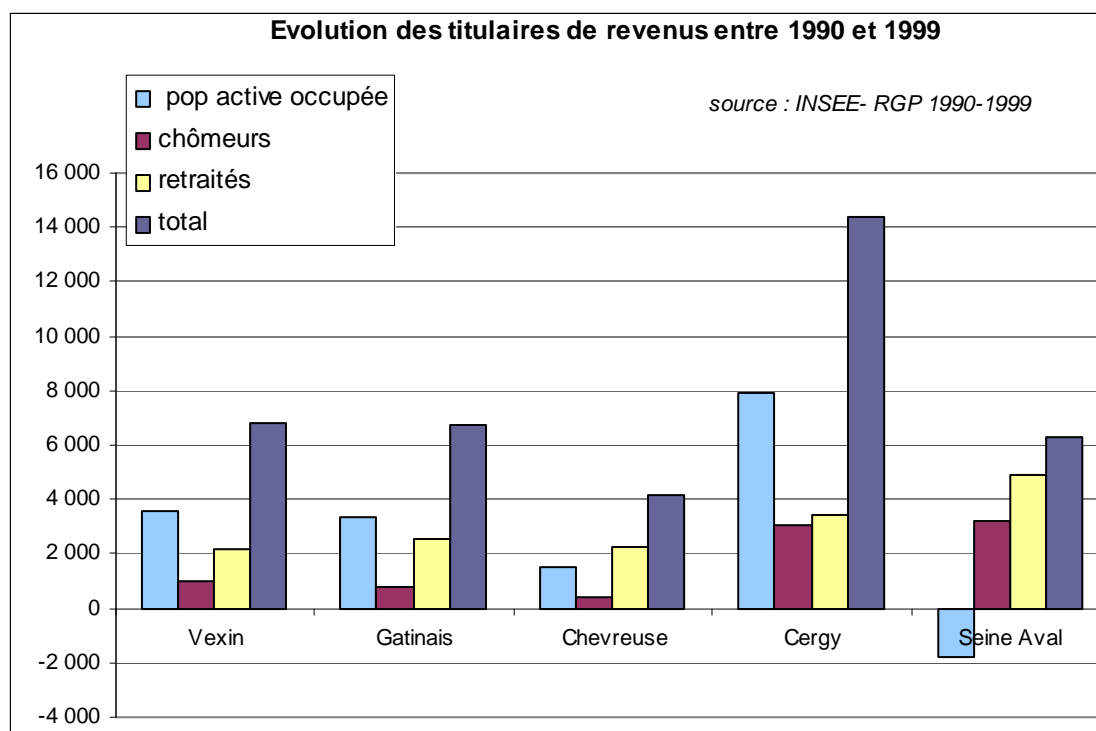


département. Originalité du Vexin, le nombre d'actifs occupés hommes augmente contrairement au Val d'Oise et à l'Île de France. La croissance de ces actifs est cependant deux fois moins importante que celle des femmes.

### Le nombre de titulaires de revenus augmente

Le nombre et les caractéristiques des titulaires de revenus (population composée des actifs occupés, des retraités et des chômeurs) orientent fortement le type de demande de biens et services et la stabilité des sources de revenus.

En liaison avec la croissance démographique du territoire entre 1990 et 1999, le nombre de titulaires de revenus augmente dans le PNR. L'attractivité du territoire sur les actifs se confirme : l'augmentation du nombre d'actifs occupés est supérieure à la croissance cumulée des retraités et des chômeurs. En 1999, les actifs occupés représentent 71% des titulaires de revenus du PNR (contre 61% en province et 69% en IDF). Le potentiel du Vexin repose largement sur les revenus tirés de l'activité.



En Ile de France, les taux de chômage les plus élevés se concentrent dans l'agglomération dense, et le taux de chômage du Vexin (taux de chômage moyen d'environ 8% et 6% de chômeurs parmi les titulaires de revenus) est représentatif des secteurs ruraux. De façon générale, la structure des titulaires de revenus du PNR le rapproche davantage des deux autres Parcs naturels régionaux que des autres territoires de comparaison.

Les revenus des retraités sont loin d'être une composante majeure de « l'économie résidentielle » en Ile de France comme ils le sont dans certaines régions de province, notamment les plus ensoleillées. Les retraités représentent environ 12 000 personnes dans le Vexin et 22% seulement des titulaires de revenus au lieu de 30% en province. Les revenus basiques des retraites représentent près de 20% des revenus injectés sur le territoire du PNR. Cette part, non négligeable, est cependant faible comparée à la moyenne des aires urbaines, ou au territoire de Seine-Aval mais beaucoup plus élevée que dans la ville nouvelle de Cergy.

Le poids des retraités dans la base résidentielle pourrait augmenter compte tenu du vieillissement prévu de la population et de la tendance au ralentissement des départs de Franciliens au moment de la retraite.

Enfin, le poids des titulaires de revenus non marchands (retraités, chômeurs et salariés du public) est relativement faible (48%) dans le Vexin par rapport au profil de la province (55%) malgré une progression plus rapide de cette catégorie entre 1990 et 1999. le taux est inférieur dans les deux autres Parcs naturels régionaux.

→ tableau en annexe

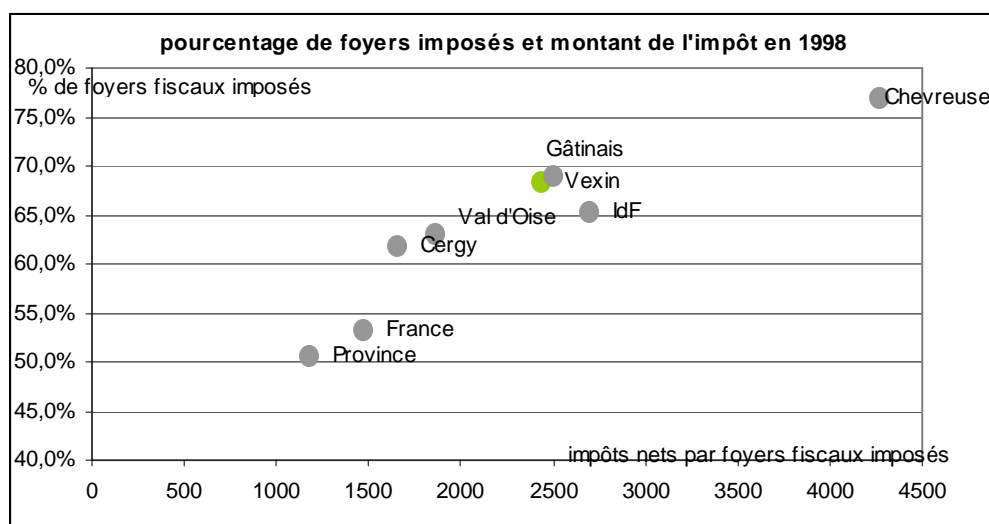
### **Une population en moyenne aisée**

Le revenu moyen par habitant dans le PNR du Vexin est de 9 908 euros en 1998. Ce chiffre est supérieur à la moyenne en cours dans l'environnement du Parc (Cergy, Seine Aval et Val d'Oise) mais il est moins élevé que dans les deux autres Parcs naturels régionaux. L'accroissement des catégories socioprofessionnelles supérieures (cadres et professions intermédiaires) dans le PNR se traduit par une augmentation du revenu moyen (+5% entre 1990 et 1998) plus marquée dans le Vexin que la moyenne de l'Ile de France et du Val d'Oise (respectivement +3,2% et +1,3%). La croissance est cependant supérieure dans les deux autres Parcs, notamment dans celui de Chevreuse (+8,7%). Dans le même temps, le nombre et la part des foyers imposés progressent. Comme dans les deux autres Parcs naturels régionaux, une forte proportion des foyers fiscaux du PNR est imposée (68%), mais les ménages imposables sont

titulaires de revenus moins élevés que la moyenne Ile de France ou que le Parc de Chevreuse (cf. graphique ci dessous).

A l'inverse, les ménages non imposables sont relativement moins nombreux dans le PNR que dans l'environnement proche. Ainsi les contrastes sociaux semblent peu marqués dans le Vexin en comparaison d'autres secteurs franciliens et d'autres indicateurs montrent que la population de ménages pauvres et celle des chômeurs sont peu représentées.

Au niveau infra PNR, alors que l'évolution du revenu moyen progressait au même rythme entre 1990 et 1998 pour les 4 sous secteurs étudiés, on observe après 1998 une progression du revenu moyen des habitants du secteur d'Auvers-sur-Oise, alors que l'ensemble des autres secteurs évolue à la baisse. En 2000, le secteur d'Auvers-sur-Oise tend ainsi à se rapprocher de la moyenne francilienne, très élevée.



La base sociale rassemble les revenus issus des prestations de chômage, des aides sociales et des prestations familiales. Elle représente dans le PNR 8,5% des revenus totaux injectés sur le territoire. Cette part est inférieure à la moyenne des régions urbaines françaises (indice 67 pour une moyenne de 100). A noter que la part de la base sociale est inférieure dans les deux autres Parcs naturels régionaux (indice 56 pour Chevreuse, 61 pour le Gâtinais). Ces résultats indiquent un profil de population relativement aisée par rapport au profil des territoires limitrophes (Seine Aval, Cergy).

En 2000, 3 000 personnes dans le PNR vivent en dessous du seuil de pauvreté<sup>5</sup> soit 4,1% de la population. Ce taux est peu élevé comparé à celui de Cergy et de la moyenne du Val d'Oise, (respectivement 10% et 11%). Il atteint 14% sur le territoire de Seine Aval. La structure du Parc de logement contribue à cette situation, la part de logement social est très faible, comme dans les deux autres Parcs (la part de logements sociaux en 1999 est de 3% dans le Vexin, de 4% dans les deux autres Parcs, elle est supérieure à 30% à Cergy et Seine Aval). Les plus forts taux de pauvreté sont observés dans les zones urbaines en Ile de France. L'écart entre le PNR et Cergy, Seine Aval et le département en général s'accroît avec l'arrivée de catégories aisées (cadres et professions intermédiaires) mais aussi en lien direct avec les difficultés socio-économiques croissantes et les niveaux de ressources plus faibles des territoires environnants. La part des ménages pauvres diminue légèrement entre 1996 et 2000 tandis qu'elle augmente dans les autres secteurs. A l'intérieur du Parc, c'est dans le secteur de Marines que ce taux est le plus faible (moins de 3%) et que cette population a le plus régressé entre 1996 et 2000 (-180 personnes).

→ tableau en annexe

### **Une base productive peu élevée**

L'activité agricole occupe 70% d'un territoire essentiellement rural. Les 20 000 emplois recensés en 1999 dans le PNR sont principalement localisés dans les communes urbaines et certains bourgs ruraux. La base productive privée (revenus des ménages liés aux salaires, aux bénéfices et au capital des entreprises, des exploitations, et des entrepreneurs privés installés sur le territoire) est peu élevée dans le Vexin. Elle représente 10% du total des revenus estimés. Le poste le plus important est celui des bénéfices industriels et commerciaux, puis les revenus du capital mobilier, suivi des salaires distribués par des entreprises exportatrices à des salariés résidant sur le territoire et enfin les bénéfices non commerciaux.

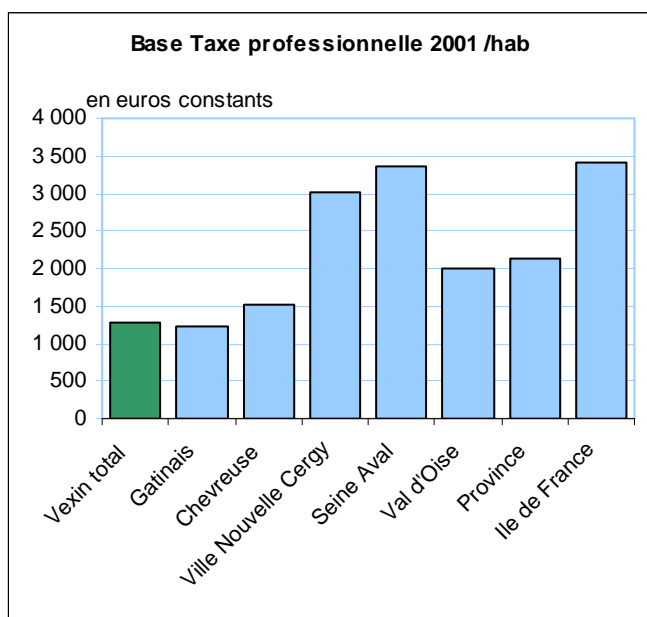
La part de la base productive privée est beaucoup plus faible dans le Vexin que dans la moyenne des aires urbaines française et inférieure à celle des autres Parcs naturels régionaux. Le PNR se situe au dessus de la moyenne pour les « bénéfices non commerciaux » et très en deçà (comme les deux autres Parcs) pour les « salaires basiques du privé ». Ces indicateurs confirment le profil

---

<sup>5</sup> Pauvreté au sens CNAF, c'est à dire les individus de moins de 65 ans, dont le revenu par unité de consommation est inférieur à la moitié du revenu médian en France.

résidentiel du Vexin, la faible part des emplois occupés sur place par des Vexinois et la présence de professions libérales et d'artisans commerçants. Les bénéfices agricoles, très variables dans les Parcs naturels régionaux considérés, sont inférieurs dans le Vexin aux résultats du Gâtinais et à la moyenne des aires urbaines.

Comparées au nombre d'habitants, les ressources fiscales émanant des entreprises locales du Vexin sont beaucoup plus faibles que celles de Cergy ou Seine Aval. La taxe professionnelle est évaluée à 1275 euros/hab. en 2000, un résultat du même ordre que celle des deux autres Parcs naturels régionaux même si celui de Chevreuse où sont implantées des entreprises « high-tech », bénéficie d'une base de TP plus élevée (1 528 euros/hab. en 2000). Cette base est en nette diminution depuis 1996. Une explication pourrait tenir à une substitution d'activités productives par des activités tertiaires alors que dans le même temps la réforme de la TP minimise le poids des salaires<sup>6</sup>.



<sup>6</sup> Compte tenu des évolutions législatives sur la composition de la TP (moins contribution de la masse salariale et plus grande prise en compte des investissements).

## **Une croissance régulière des emplois**

L'emploi total du PNR se porte bien sur la période 1990-1999 avec une croissance de +9,2% sur la période et un solde positif de près de 1700 emplois dans un contexte régional de diminution des emplois régionaux (-0,7%). Cette croissance est d'autant plus notable que les emplois non salariés diminuent dans le même temps (-10,8%). Le Vexin bénéficie d'un mouvement de desserrement radial des activités à partir de Paris avec renforcement des polarités (villes nouvelles, aéroports, ...) sur longue période : Cergy (+12,1%) et plus généralement le département du Val d'Oise (+12,7%) enregistrent des croissances supérieures à la moyenne en France. En comparaison, les deux autres Parcs régionaux étudiés ont des taux de croissance des emplois inférieurs à ceux du Vexin : Gâtinais (7,7%) et Chevreuse (7,8%). En 1999, le Parc naturel régional du Vexin français dénombre 20 000 emplois (salariés et non salariés).

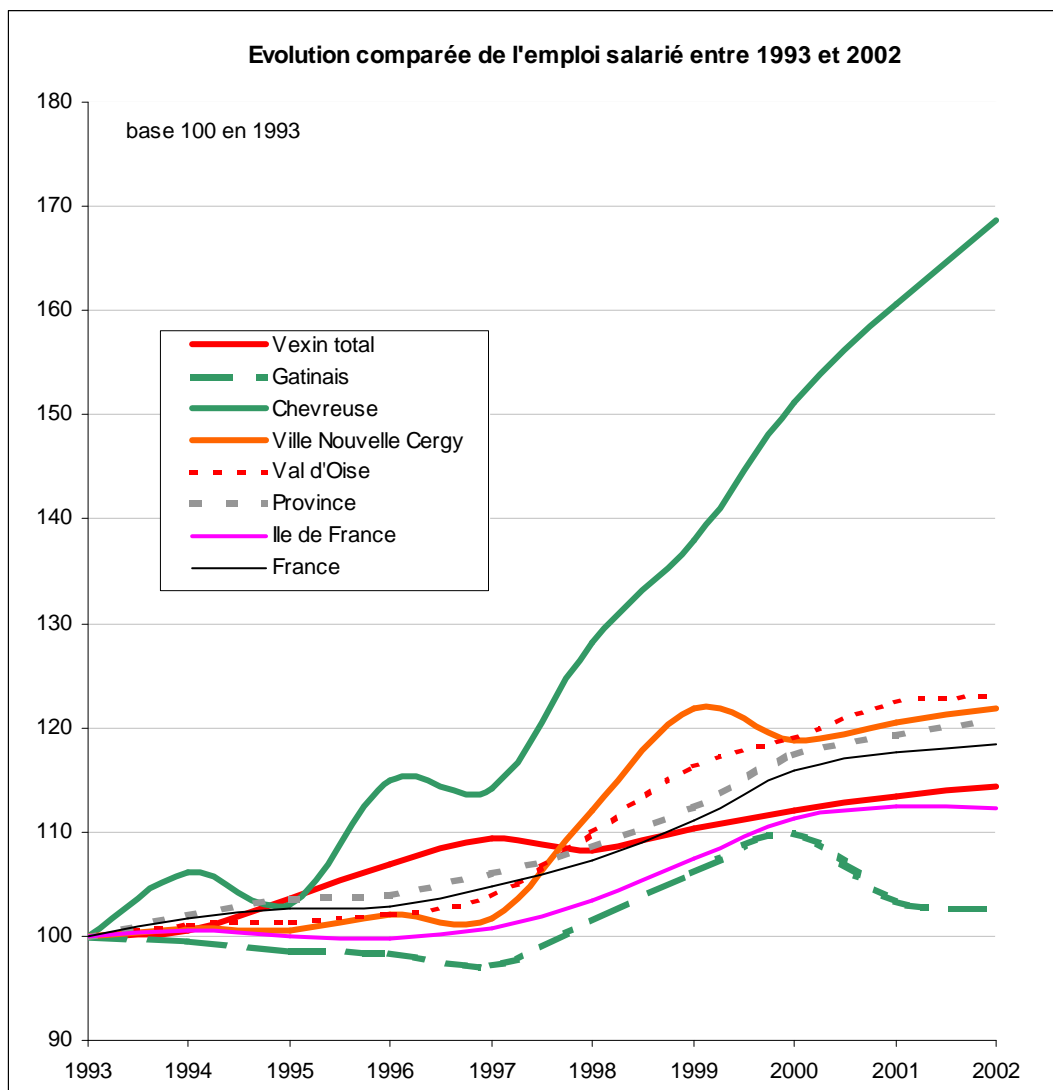
→ tableau en annexe

Le suivi des effectifs d'emplois du secteur privé sur la période 1993-2002 , (source Unedic) confirme une croissance des emplois supérieure dans le Vexin à la moyenne régionale (respectivement 14% et 12%). Sur une période récente, l'emploi salarié augmente légèrement dans le Parc alors que la croissance moyenne régionale est interrompue (cf graphique). L'économie locale du Vexin, peu connectée aux variations des marchés mondiaux, (cf. profil des emplois), serait moins marquée par la conjoncture peu favorable du marché du travail dans la région depuis 2002.

Selon l'Unedic, les communes du Parc totalisent 13 000 emplois salariés en 2002. Les emplois industriels représentent une part supérieure à la moyenne régionale. Le nombre de très petites entreprises est important.

La dynamique positive du Vexin est cependant inférieure à la moyenne du Val d'Oise (23%), mais également de Cergy (22%). La croissance est supérieure à celle du Gâtinais mais largement en dessous du taux du Parc de Chevreuse qui connaît une progression régulière des emplois salariés du privé sur la période et au final un véritable décollage (+68,5% entre 1993 et 2002).

→ tableau en annexe



### Une orientation vers des activités artisanales et de production

En terme de volume d'emplois salariés du privé (source Unedic), le secteur des « transports urbains et routiers » est celui qui génère le plus d'emplois dans le PNR du Vexin (6,7% du total des emplois salariés). De plus, ce secteur figure parmi les plus créateurs d'emploi entre 1993 et 2001. Il s'agit essentiellement d'établissements implantés dans le secteur de Marine, dont le plus important à Génicourt (Société de transport interurbain du Val d'Oise, plus de 200 salariés).

Les entreprises dans le domaine de l'action sociale contribuent aussi de manière significative à l'emploi dans le Vexin. Ce sont à la fois des activités hospitalières (Fédération mutualiste interdépartementale à Ennery, plus de 200 salariés) mais aussi des associations pour enfants en

difficultés, de personnes âgées ou d'adultes handicapés (association le Moulin vert à Jambville,...). Cette activité a généré 270 emplois au cours de la période 1993-2001.

Le secteur de la construction est le troisième secteur en terme d'emplois (5,4% du total des emplois salariés) mais les effectifs diminuent de plus de 200 emplois entre 1993 et 2001. Cette activité est principalement localisée dans le secteur de Marines (entreprise Leroux à Ennery, plus de 50 salariés) mais aussi dans le secteur de Magny (Union minière de France à Bray-et-Lû, plus de 100 salariés).

Avec un développement régulier sur la période (de près de 500 emplois), les activités de sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises sont un moteur de développement notable. Les trois quarts des emplois n'existaient pas en 1993, et se sont développés au cours des dix dernières années.

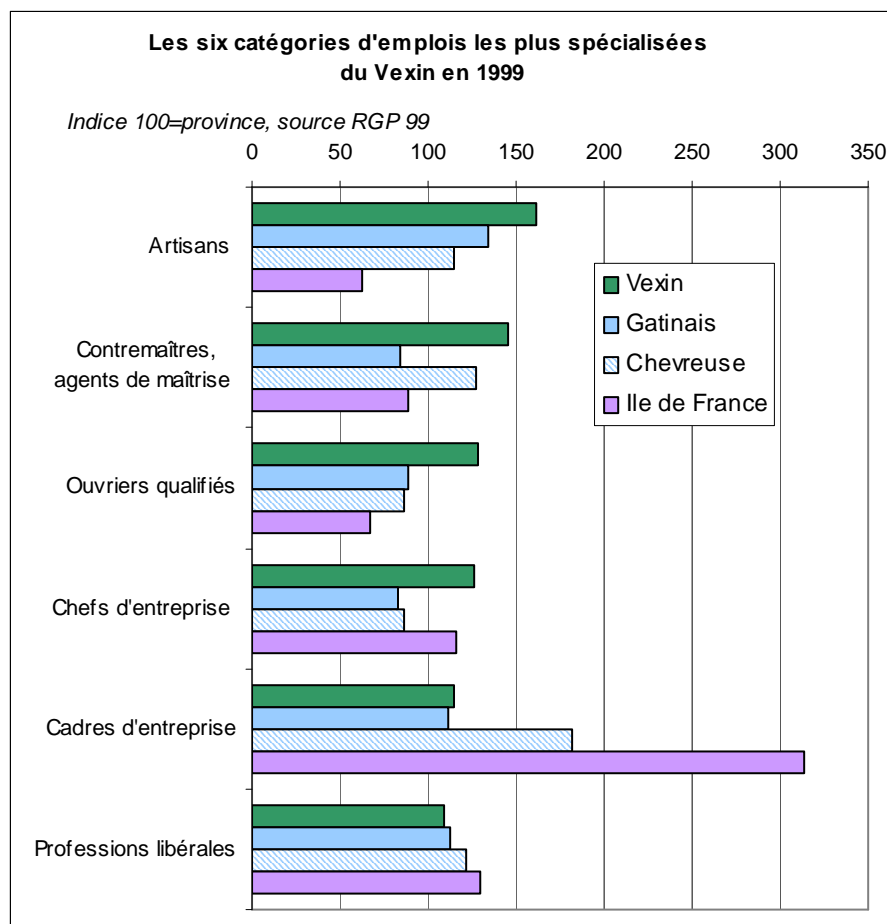
L'analyse de la structure des emplois en 1999 selon un indice de spécialisation<sup>7</sup> montre une forte orientation des emplois du Vexin vers les emplois d'artisans, chefs d'entreprises, contremaîtres et agents de maîtrise et vers les emplois d'ouvriers qualifiés. Ces catégories sont beaucoup plus représentées dans le PNR qu'en province et surtout en Ile de France (cf. graphique). On note une très faible spécialisation du Vexin dans les emplois de cadres d'entreprises (malgré une croissance de 53% entre 1990 et 1999) et des professions libérales comparée à la forte spécialisation de l'Ile de France dans ces catégories. Comparé aux deux autres Parcs, le Vexin est plus orienté vers des activités de production.

---

<sup>7</sup> L'indice de spécialisation se calcule en rapportant la part des emplois par PCS dans le Vexin à la part des emplois par PCS en IDF.



Par ailleurs, les emplois liés à l'agriculture (employés agricoles, exploitants...) demeurent une caractéristique du territoire du Vexin en particulier et des Parcs naturels régionaux en général. Globalement le Parc accueille proportionnellement plus d'emplois non salariés (14,5%) que l'ensemble du département du Val d'Oise (8,2%), et la région (9,1%) et se situe à mi-chemin entre le Parc du Gâtinais (15% d'emplois non salariés) et le Parc de Chevreuse (12,5%).



La part des salariés dans la structure de l'emploi total a progressé de 3,3 points entre 1990 et 1999, alors qu'il chute de 0,4 point dans la région. L'essor des effectifs d'emplois salariés (+13,5%) a largement compensé la perte d'emplois non salarié (-10,8%).

### Une progression des emplois qualifiés

Sur la période 1990-1999, les emplois d'exploitants agricoles sont en nette diminution (-44%). De même, on note une baisse des emplois d'artisans, et des commerçants (respectivement -13% et -3,5%), mais relativement moins importante que la moyenne régionale (-17% et -6%). Les

emplois d'ouvriers non qualifiés ont également diminué dans le Vexin, un peu moins que pour la moyenne francilienne (-16,4% contre -23%).

En revanche, les emplois les plus qualifiés se développent. Sur les 2000 emplois gagnés par le Parc entre 1990 et 1999, un tiers sont des emplois de cadres (cadres d'entreprises et fonction publique). Cependant, le poids des cadres dans l'emploi est deux fois moins important dans le Vexin que sur l'ensemble de l'Ile de France ou que sur Cergy. Il est à peine plus élevé qu'en province.

Les employés ont également bénéficié de la croissance : employés de la fonction publique (+26% contre +7% en Ile de France), employés administratifs et commerciaux (+54%, contre +14% en Ile de France), et emplois dans les services directs aux particuliers (+57%, contre 28% en Ile de France).

### **Une forte progression des emplois domestiques, un taux de couverture faible**

Les emplois domestiques correspondent aux activités économiques qui sont directement tournées vers la satisfaction de la demande locale des ménages. Certaines activités peuvent répondre à la fois à une demande interne et à une demande externe. N'est pris en compte ici que l'estimation du domestique « pur », qui ne retient que les activités strictement liées à une demande locale (voir liste des activités retenues en annexe). On y trouve des activités comme le commerce et l'entretien de véhicules automobile, motocycles, carburants, commerce de détail alimentaire, spécialisé, la réparation d'articles personnels et domestiques, l'enseignement primaire et secondaire, les activités liées au sport, à la santé, les services personnels et domestiques. A noter que le potentiel du Vexin dans ce domaine est sans doute un peu minoré par l'utilisation de la source statistique Unedic (beaucoup de commerces du Vexin n'ont pas de salariés).

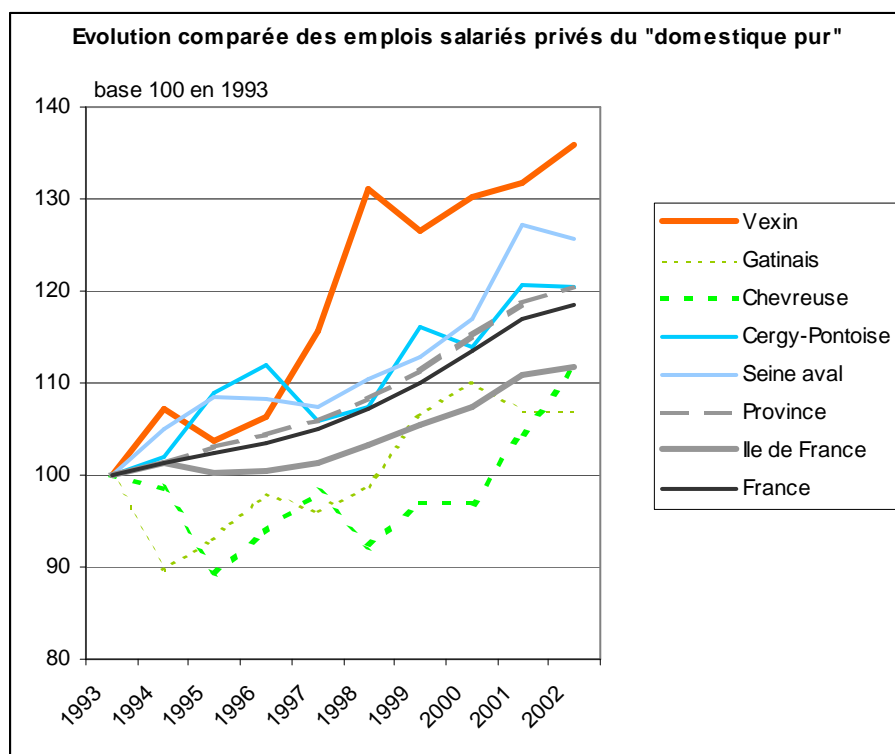
En 2002, ce secteur compte 1520 emplois salariés dans le Vexin. La croissance (+400 emplois entre 1993 et 2002) est proportionnellement très élevée : elle est supérieure à la croissance moyenne des emplois salariés privés dans le Vexin et elle est aussi plus élevée que dans les autres territoires étudiés et surtout les autres Parcs.

Cependant, en dépit de cette croissance, le secteur domestique est peu représenté dans le Vexin. Il ne représente que 11,6% des emplois salariés privés pour une moyenne de 15,9% en Ile de France, de 20% en province. A Cergy, ce secteur représente 16,7 % des emplois salariés du privé, et ce taux atteint 30% dans le Parc du Gâtinais.

De plus, le secteur domestique est également peu développé dans le Vexin en comparaison du nombre d'habitants. Le taux de couverture des activités domestiques en 2001 (nombre d'emplois

du domestique pur par habitant) est très faible dans le PNR comparé aux autres secteurs géographiques. Cergy notamment, pôle de service, a un taux de couverture beaucoup plus élevé et un taux de croissance important (respectivement 6 emplois pour 100 habitants et une croissance de 20,5%).

→ tableau en annexe



#### Emplois salariés privés du secteur domestique pur\*

	1993	2002	Δ 1993-2002	(emplois domestiques purs pour 100 habitants -1999)
Vexin	1 118	1 520	36,0%	1,7
Gâtinais	3 119	3 335	6,9%	4,3
Chevreuse	1 098	1 221	11,2%	2,3
Cergy-Pontoise	9 243	11 141	20,5%	6,0
Seine aval	6 887	8 661	25,8%	4,3
Province	1 966 755	2 366 971	20,3%	4,6
Ile de France	564 126	630 845	11,8%	5,4
France	2 530 881	2 997 816	18,4%	4,8

Source : emplois salariés unedic - chiffres 2002 provisoires

\* Echantillon des emplois tournés vers la demande locale des ménages (voir activités sélectionnées en annexe)



## CONCLUSION

### **L'Île de France : un développement moins axé sur les revenus résidentiels qu'en province**

L'approche proposée ici pour analyser le développement territorial consiste, à la différence des études qui juxtaposent analyse du système productif local et indicateurs de développement social, à considérer que le moteur du développement d'un territoire est constitué (i) du flux de revenus qui viennent l'irriguer de l'extérieur et (ii) de la circulation locale de ce revenu<sup>8</sup>. On observe en France qu'il n'y a pas un modèle unique de développement territorial mais plutôt une grande quantité de combinaisons des structures du revenu basique et des potentiels de circulation locale des revenus. Et, chose frappante, on constate que ces différentes formes de développement assurent une forte convergence socio-économique des territoires. Le modèle global francilien de développement est beaucoup plus assis sur des revenus liés aux activités productives marchandes en compétition et sur les revenus publics et beaucoup moins sur les « revenus résidentiels ». C'est du côté de cette structure des revenus basiques franciliens qu'il faut chercher les origines du décalage étonnant entre compétitivité et développement démographique et social de la région.

### **Le Vexin : un contre exemple francilien**

Le territoire du Vexin constitue, on l'a vu, une sorte de contre-exemple francilien (comme les Parcs de Chevreuse et du Gâtinais) dans la mesure où la source de ses revenus est, au contraire, majoritairement résidentielle comme le montre l'analyse du revenu provenant de l'extérieur, appelé « revenu basique » ou « base économique » (i).

Cette base est constituée de quatre grands postes :

**a- les rémunérations (du capital et de travail) bénéficiant à des actifs ou des propriétaires du capital des activités du territoire produisant des biens et des services vendus à l'extérieur.** Il s'agit, en quelque sorte des revenus liés aux activités exportatrices du territoire considéré (et non de leur valeur ajoutée, dont le plus gros échappe au territoire sous forme de rémunérations d'actifs ou de porteurs du capital extérieur et plus encore

---

<sup>8</sup> Voir encadre page 10

sous forme de prélèvements obligatoires). La base productive marchande est la partie exposée à la concurrence productive des autres territoires français ou étrangers. C'est cette partie de la base économique des territoires qui est affectée par la « mondialisation » de l'économie. Le montant de ces revenus basiques productifs marchands varie avec la compétitivité productive du territoire, mais aussi sur sa capacité à accueillir comme habitants les actifs et les propriétaires du capital de ces activités. Ce poste de la base économique constitue un enjeu économique local important, mais est généralement surestimé par les analystes. En moyenne, en France, ce que représente la contrepartie sous forme de revenus basiques des activités « exportatrices » des territoires (zones d'emploi ou aires urbaines) est de l'ordre de 20% à 25% de leur base économique. Pour le Parc du Vexin cette part descend à 10%. L'essentiel du revenu qui vient irriguer ce territoire n'est donc pas la contrepartie d'une activité productive en compétition.

**b- Les salaires publics** (au sens large, incluant les personnels hospitaliers) représentent une part significative, de l'ordre de 20% en moyenne, des revenus basiques des territoires français. Dans le Vexin ce poste de revenus représente seulement de l'ordre de 5% de sa base économique. Ce sont pour l'essentiel les salaires des agents des collectivités locales qui constituent cet afflux de revenu (on considère, au vu de la part dominante des subventions et des impôts « exportés<sup>9</sup> » dans les recettes des collectivités locales, que le financement des agents publics locaux provient de l'extérieur).

**c- Les revenus ne correspondant pas à des activités locales, qui constituent la « base résidentielle »** sont constitués de revenus de retraite, de dépenses touristiques et de revenus d'actifs du territoire employés ailleurs. C'est là que se trouve le plus gros de la base économique des territoires (en général de l'ordre de 40%) et plus encore de celle du Parc du Vexin. En effet, 76% de sa base est constituée de ces flux de revenus. Le moteur du développement du Parc se situe donc du côté de sa fonction résidentielle, fondée sur une beaucoup plus forte capacité à attirer des revenus qu'à en générer. Cet avantage résidentiel est très marqué en ce qui concerne l'accueil des actifs et beaucoup moins, voire très peu, pour celui des retraités. Le poids, 43%, des revenus basiques du Vexin liés à la présence d'actifs employés à l'extérieur est pratiquement cinq fois plus élevé que pour la moyenne des territoires (AU et ZE) français. Il est vrai que l'échelle géographique à

---

<sup>9</sup> *Un impôt exporté est un impôt perçu localement mais payé par des agents extérieurs, ce qui est le cas pour le plus gros de la taxe professionnelle (dont l'incidence pèse pour beaucoup sur des consommateurs extérieurs).*

laquelle se situe le Parc fait qu'il ne constitue pas en tant que tel un bassin d'emploi mais plutôt une fraction de bassin d'emploi. Chaque jour, près de 29 000 actifs du Vexin vont travailler à l'extérieur, alors que seulement 11 000 actifs extérieurs viennent y occuper un emploi. Seuls 9 000 actifs du Vexin y travaillent ! En revanche, le poids des revenus de retraite dans la base économique du Parc est faible, de l'ordre de 20% comparé aux 25% pour la moyenne des aires urbaines françaises. On retrouve ainsi dans le Vexin ce que l'on enregistre pour l'ensemble de l'Île de France, une faible capacité de rétention des retraités (qui, pour les plus solvables d'entre eux ont tendance à partir s'installer en province). Un élément significatif de l'attractivité résidentielle du PNR se retrouve dans sa capacité à capter les revenus de « résidents provisoires » que sont les touristes ou visiteurs. Leurs dépenses, liées aux résidences secondaires comme aux modes d'hébergement marchand (hôtels, gîtes,...) représentent 14% de sa base économique, contre 8% dans les aires urbaines françaises. Il s'agit là d'une source de revenu basique en soi, dont le montant est significatif, mais qui, plus encore, marque l'attractivité du Vexin. Le haut niveau d'aménité et la qualité de son environnement sont largement à l'origine de la capacité du Parc à attirer des résidents actifs de la région.

**d-Les revenus liés aux prestations sociales** constituent certes un appoint significatif de revenus dans la zone (13% en moyenne dans les aires urbaines françaises), mais leur maximisation ne peut constituer un objectif de politique publique. Au contraire, leur faible niveau (8,5% de la base) marque le fait que le Vexin français est plutôt moins affecté par les problèmes sociaux qui sont à l'origine de ces revenus : prestations de chômage, minima sociaux, etc.

De cet examen, il ressort donc que le principal moteur de développement économique du Vexin se situe du côté de ses avantages résidentiels. Pour autant, si l'essai est marqué, est-il transformé ? En effet, le second moteur du développement local est l'intensité de la circulation de ce revenu au sein du territoire.

### **Un potentiel de développement pour le territoire du Vexin ... et ses voisins**

La circulation du revenu capté par le Vexin est constitué par les échanges marchands qui sont effectués en son sein(ii). La plus ou moins grande propension des titulaires de revenu du Vexin à consommer des biens et des services produits dans le territoire va y constituer le mécanisme de

diffusion du développement par effets multiplicateurs de revenu et d'emploi. On l'observe de façon générale en France, alors que la compétition mondiale a fortement déstabilisé les systèmes productifs locaux produisant des biens et des services exposés à la concurrence (avec la très importante destruction d'emplois peu ou pas qualifiés qui s'en est suivie), ce sont les secteurs locaux produisant des biens et services vendus localement, largement protégés de la concurrence, qui ont permis de maintenir une dynamique de création d'emplois et d'insertion des actifs les plus vulnérables. Ces activités locales, produisant des biens et des services vendus localement sont appelées activités « domestiques ». Contrairement aux activités basiques marchandes, dont le développement dépend de la qualité et du prix de l'offre, le secteur « domestique » dépend très largement de la demande : l'activité de boulanger ou de médecin dépend de la présence et du revenu de la population résidente. Ce secteur domestique, considéré à l'échelle d'un bassin de vie, d'emploi ou d'une aire urbaine, subit une faible concurrence des territoires extérieurs : on ne change pas de ville pour acheter son pain ou ses vêtements ou pour consulter un médecin. Il n'en est pas de même lorsque le territoire étudié est une fraction d'un bassin de vie. Le revenu basique capté par le Vexin se diffuse-t-il en son sein et permet-il de faire jouer à plein les effets de multiplication de revenu et d'emploi dans le Vexin ?

On ne dispose pas, en Ile de France, de l'Inventaire Communal de l'Insee qui permettrait de prendre la mesure du bassin de chalandise dans lequel se situe le Vexin et de juger de sa capacité à transformer sa base locale en demande locale (ou au contraire de sa propension à importer les biens et services locaux de territoires voisins). Une analyse en terme de taux de couverture de la population par les activités « domestiques pures<sup>10</sup> », permet cependant de répondre à ces questions de façon globale mais robuste. De façon générale, on observe que le taux de couverture de ces activités est très faible dans le Vexin. Avec 2 emplois « domestiques purs » pour 100 habitants contre 6 dans la zone de Cergy-Pontoise, le Vexin apparaît, en dépit d'une forte croissance dans les années récentes, en situation de sous-exploitation de sa base économique. Pour autant, la présence, d'une part, d'une offre importante à Cergy et d'autre part du fait que le territoire du Vexin soit beaucoup moins que d'autres en Ile de France affecté par le chômage et la pauvreté, font que la croissance actuelle de ces activités ne peut se poursuivre que sur un nombre limité –et donc choisi- de créneaux et ne recouvre pas le même enjeu social que dans des bassins de vie plus autonomes.

---

<sup>10</sup> Il s'agit des secteurs dont l'offre locale est pour l'essentiel absorbée par la demande locale.



Les emplois que permet de générer la demande des ménages d'un Vexin de plus en plus résidentiel bénéficieront aux ménages d'actifs peu qualifiés de territoires voisins... En d'autres termes, les effets multiplicateurs de revenu et d'emploi liés à concentration de populations aisées résidant dans le Vexin sans y travailler constitue un mécanisme de solidarité de développement entre le Vexin et les territoires qui l'environnent.

### **Pour en savoir plus**

[1] *Contribution à l'évaluation territoriale du Parc naturel régional du Vexin français*, IAURIF, janvier 2004. (document de travail-258 pages).

[2] *Economie productive, économie résidentielle dans la « base économique » des pays du Finistère*, Laurent Davezies, Observatoire de l'Economie et des Institutions locales IUP, Université de Paris XII, et Patrick Tanguy, agence de développement et d'urbanisme du Pays de Brest , 2004

[3] *Eléments de diagnostic partagé de la Plaine de France*, Laurent Davezies, Observatoire de l'Economie et des Institutions locales IUP, Université de Paris XII, novembre 2000

[4] « Économie résidentielle, l'exemple du Parc naturel régional du Vexin français » Note rapide sur l'économie, IAURIF, mai 2005.

## ANNEXE : GRAPHIQUES ET TABLEAUX

### Déplacements domicile – travail

	Sortants PNR	Entrants PNR	Écart entrants, sortants
Actifs 1990	67% 23486	39% 7286	- 28 points
Actifs 1999	76% 29066	54% 10776	- 22 points
Actifs cadres 1999	84% 5615	49% 989	- 35 points

Source : INSEE, RGP 1990-1999

### Evolution de la population entre 1975 et 1999

	population 1975	population 1982	population 1990	population 1999	Δ 75-82	Δ 82-90	Δ 90-99	Δ 75-99
Vexin	60 416	67 809	77 949	85 324	12,2%	15,0%	9,5%	41,2%
Gatinais	47 540	57 748	70 127	76 997	21,5%	21,4%	9,8%	62,0%
Chevreuse	28 379	37 648	42 037	45 911	32,7%	11,7%	9,2%	61,8%
Cergy	69 546	102 967	159 168	178 656	48,1%	54,6%	12,2%	156,9%
Seine Aval	152 024	161 323	177 184	180 471	6,1%	9,8%	1,9%	18,7%
Val d'Oise	840 885	920 598	1 049 598	1 105 464	9,5%	14,0%	5,3%	31,5%
Province	42 713 019	44 261 812	45 954 601	47 566 384	3,6%	3,8%	3,5%	11,4%
Ile de France	9 878 565	10 073 059	10 660 554	10 952 011	2,0%	5,8%	2,7%	10,9%
France	52 591 584	54 334 871	56 615 155	58 518 395	3,3%	4,2%	3,4%	11,3%

Source : INSEE

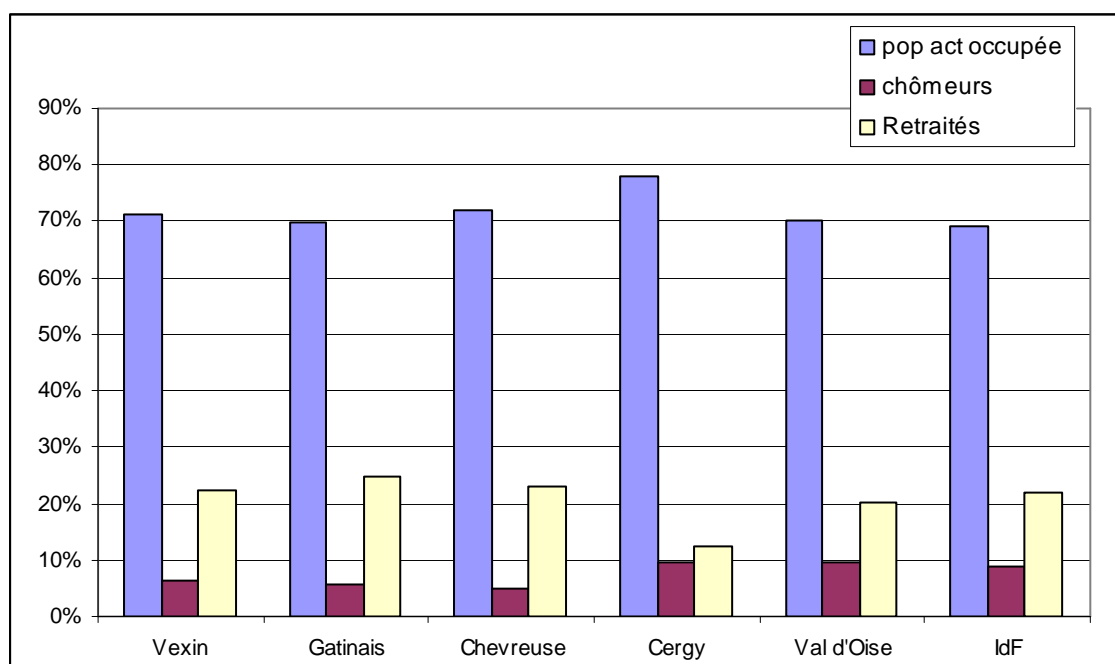
### Structure de la population en 1999

	part de la part de la poppop entre 20 de moins de et 59 ans 19 ans 1999 1999	part de la pop plus de 60 ans 1999	
Vexin	28,2%	56,0%	15,9%
Gatinais	26,6%	55,6%	17,8%
Chevreuse	27,7%	55,8%	16,5%
Cergy	31,9%	60,1%	8,0%
Seine Aval	31,0%	55,2%	13,8%
Val d'Oise	29,1%	56,7%	14,2%
Province	24,4%	53,2%	22,4%
Ile de France	25,2%	58,1%	16,6%
France	24,6%	54,1%	21,3%

Source : INSEE

## Répartition des titulaires de revenus en % en 1999

	pop act occupée en % titulaires de revenus 1999	chômeurs en % titulaires de revenus 1999	Retraités en % titulaires de revenus 1999	
Vexin	71,3%	6,5%	22,2%	100%
Gatinais	69,8%	5,5%	24,7%	100%
Chevreuse	72,1%	5,0%	22,9%	100%
Cergy	78,1%	9,5%	12,3%	100%
Seine Aval	68,3%	10,6%	21,1%	100%
Val d'Oise	70,1%	9,6%	20,3%	100%
Province	60,6%	9,2%	30,2%	100%
Ile de France	69,0%	9,0%	22,0%	100%
France	62,2%	9,2%	28,7%	100%



## Titulaires de revenus et part des titulaires de revenus non marchands

	Salariés non privés	chômeurs	retraités	Titulaires de revenus (actifs occ. + chom+ retraités)	Part des titulaires de revenus non marchands 1999 (retraites, chômeurs, salariés publics en % titulaires 1999)
Vexin	10 337	3 489	11 908	53 716	47,9%
Gâtinais	8 808	2 728	12 249	49 566	48,0%
Chevreuse	5 681	1 424	6 544	28 525	47,8%
Cergy	24 336	9 691	12 536	101 538	45,9%
Seine Aval	19 203	11 144	22 295	105 619	49,8%
Val d'Oise	131 182	64 566	136 826	674 279	49,3%
Province	4 808 346	2 767 783	9 090 749	30 063 664	55,4%
Ile de France	1 331 437	633 464	1 543 694	7 022 592	50,0%
France	6 139 783	3 401 247	10 634 443	37 086 256	54,4%

Source : INSEE

## Revenus moyens par habitant

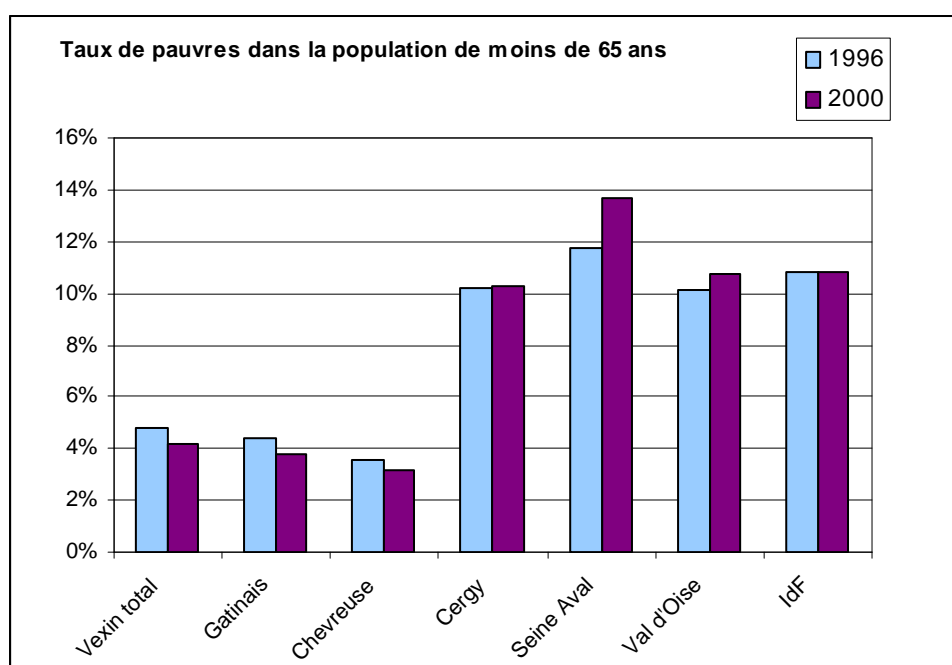
	Rev/hab 1990 (Euros constants 2000)	Rev/hab 1995 (Euros constants 2000)	Rev/hab 1998 (Euros constants 2000)	Rev/hab 2000 (Euros constants 2000)	Rev/hab 1998 (En indice. Province =100)	Rev/hab 2000 (En indice. Province =100)	Evolution, 90-2000	Evolution 90-98
Vexin	9 433	9 404	9 908	9 660	138	131	2,4%	5,0%
Gâtinais	9 625	9 776	10 199	10 130	142	137	5,2%	6,0%
Chevreuse	12 259	12 224	13 321	13 064	185	177	6,6%	8,7%
Cergy	7 453	7 650	7 727	7 292	107	99	-2,2%	3,7%
Seine Aval	6 857	6 990	7 064	7 292	98	99	6,3%	3,0%
Val d'Oise	8 385	8 356	8 495	8 535	118	116	1,8%	1,3%
Province	6 617	6 811	7 195	7 385	100	100	11,6%	8,7%
Ile de France	10 217	9 997	10 545	11 199	147	152	9,6%	3,2%
France	7 295	7 409	7 822	8 095	109	110	11,0%	7,2%

Source : DGI

## Pauvreté et évolution de la pauvreté

	Pauvres CNAF 1996	Taux de pauvres dans pop -65 ans 1996	Pauvres CNAF 2000	Taux de pauvres dans pop -65 ans 2000	$\Delta$ pauvres 1996-2000	$\Delta$ pauvres 1996-2000
Vexin total	3 341	4,8%	3 121	4,1%	-220	-6,6%
Gâtinais	2 703	4,4%	2 503	3,8%	-200	-7,4%
Chevreuse	1 361	3,6%	1 272	3,1%	-89	-6,5%
Cergy	15 453	10,2%	17 264	10,2%	1 811	11,7%
Seine Aval	19 305	11,8%	22 213	13,7%	2 908	15,1%
Val d'Oise	97 267	10,2%	106 443	10,8%	9 176	9,4%
Province	5 320 951	13,7%	5 083 339	13,0%	-237 612	-4%
Ile de France	1 020 329	10,8%	1 036 999	10,8%	16 670	2%
France	6 341 280	13,1%	6 120 338	12,5%	-220 942	-3%

Source : CAF



## EMPLOI TOTAL

---

	Total emplois RP90	Total emplois RP99	Δ 1990-99 emplois	Δ 1990-99 emplois
Vexin	18 298	19 981	1 683	9,2%
Gâtinais	16 348	17 604	1 256	7,7%
Chevreuse	9 860	10 626	766	7,8%
Cergy	74 500	83 516	9 016	12,1%
Seine Aval	65 829	64 244	-1 585	-2,4%
Val d'Oise	331 843	373 839	41 996	12,7%
Province	16 994 356	17 731 582	737 226	4,3%
Ile de France	5 075 974	5 042 724	-33 250	-0,7%
France	22 070 330	22 774 306	703 976	3,2%

Source : INSEE

## EMPLOI SALARIÉ

---

	Total emplois salariés RP90	Total emplois salariés RP99 (expl principale)	Δ 1990-99 emplois salariés	Δ 1990-99 emplois salariés
Vexin	15 044	17 079	2 035	13,5%
Gâtinais	13 220	14 951	1 731	13,1%
Chevreuse	8 492	9 297	805	9,5%
Cergy	70 653	78 378	7 725	10,9%
Seine Aval	60 815	59 584	-1 231	-2,0%
Val d'Oise	300 937	343 006	42 069	14,0%
Province	14 224 321	15 346 086	1 121 765	7,9%
Ile de France	4 634 702	4 582 866	-51 836	-1,1%
France	18 859 023	19 928 952	1 069 929	5,7%

Source : Insee

## **Emplois salariés du secteur « domestique pur »**

### **Sélection de la NAF 700**

50.1	Commerce de véhicules automobiles
50.2	Entretien et réparation de véhicules automobiles
50.3	Commerce d'équipements automobiles
50.4	Commerce et réparation de motocycles
50.5	Commerce de détail de carburants
52.1	Commerce de détail en magasin non spécialisé
52.2	Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé
52.3	Commerce de détail de produits pharmaceutiques et de parfumerie
52.4	Autres commerces de détail en magasin spécialisé
52.5	Commerce de détail de biens d'occasion
52.6	Commerce de détail hors magasin
52.7	Réparation d'articles personnels et domestiques
80.1	Enseignement primaire
80.2	Enseignement secondaire
85.1	Activités pour la santé humaine
92.6	Activités liées au sport
93.0	Services personnels
95.0	Services domestiques